

# Nos élèves l'ont enfin créé, le timbre-poste « Foyer de Cachan » !



*Chère Madame, cher Monsieur,*

*Oui, nous étions nombreux à rêver qu'un jour notre belle institution soit enfin célébrée par l'émission d'un timbre-poste. Son histoire et sa mission justifiaient pleinement cet hommage philatélique. Je suis heureuse de vous annoncer que c'est chose faite.*



*En collaboration avec Le Groupe La Poste, un groupe d'élèves de 1<sup>ère</sup> Bac Pro Commerce, a réalisé un collector de quatre timbres-poste. Ceci a été rendu possible grâce au soutien et à l'expertise de membres de l'association Philapostel, et je tiens à les en remercier chaleureusement. Nos élèves ont participé à un atelier de création de timbres, animé par trois bénévoles.*



*Nous le savons, la fonction d'un timbre est de permettre l'acheminement d'un message. Mais le choix du thème qu'il illustre et son traitement graphique font d'un timbre, un message à lui seul.*

## BON DE SOUTIEN AU FOYER DE CACHAN

**OUI**, je soutiens le Foyer de Cachan et son action pour les enfants en difficulté. Je fais un don de :

..... €



Je règle le montant de mon versement par :

- chèque postal ou bancaire à l'ordre du Foyer de Cachan *Signature*
- carte bancaire

N° \_\_\_\_\_

Les 3 derniers chiffres au verso de votre CB \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Si votre adresse ou votre état civil ont changé, merci de les corriger ci-dessus.

**MERCI DE RENVoyer CE COUPON AVEC VOTRE DON DANS L'ENVELOPPE T CI-JOINTE.**

Informatique et libertés : conformément à la loi du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données personnelles vous concernant, en vous adressant au siège du Foyer de Cachan.

C'est pourquoi nous leur avons proposé de plancher sur deux sujets qui ont trait à notre histoire :



En premier lieu, marquer le baptême de notre Lycée, devenu officiellement le « Lycée Robert Keller », le 12 octobre dernier. Pour célébrer la mémoire de ce grand résistant, nos jeunes créateurs ont composé une jolie illustration représentant deux outils du savoir, un livre et un crayon, tels des fruits éclochant au sommet d'un arbre.

Ensuite créer le premier timbre consacré au Foyer de Cachan. Pour répondre à cette demande, nos professionnels en herbe ont choisi de réaliser une superbe photo de l'imposante entrée de notre bâtiment historique, une remarquable réalisation architecturale du début du siècle dernier.

Ces premiers pas en philatélie sont particulièrement réussis, le résultat est magnifique ! La présentation officielle de ce collector, par les élèves eux-mêmes, a constitué un des moments forts de la cérémonie du 12 octobre, placée sous le parrainage de Jérôme Barré. Je tiens à tous les féliciter et à les remercier ainsi que leur professeur qui a piloté avec talent ce beau projet.

Cet atelier a permis à nos élèves de travailler en équipe sur un cas concret, qu'ils pourront être amenés à rencontrer dans leur futur emploi, la création d'un produit destiné à être commercialisé.

Cette expérience est un atout de plus pour eux, comme l'est votre soutien fidèle. Chacun de vos dons nous permet de les aider à construire leur avenir. Encore merci de nous accompagner !



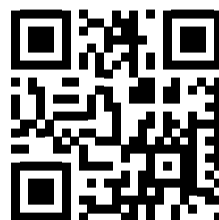
Très belles fêtes de fin d'année à vous !

Françoise ESLINGER  
Présidente du Foyer de Cachan

Suivez-nous sur :



Rendez-vous sur  
notre site Internet :  
[www.foyerdecachan.org](http://www.foyerdecachan.org)



Crédits photos : Le Foyer de Cachan

PS : En tant que donateur, vous disposez, conformément aux dispositions de l'article 38 et suivant de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, d'un droit d'accès et de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, que vous pouvez exercer, à tout moment, auprès du Foyer de Cachan - 36, avenue du Président Wilson - 94234 Cachan Cedex.

PS² : Toutes les informations relatives à ce collector de timbres sont disponibles sur notre site.

## Oui, je choisis de vous aider par un soutien régulier

- Mensuel de :     10 €    20 €    30 €    40 €  
 Trimestriel de :  20 €    35 €    50 €    65 €

Je souhaite que mon premier don soit prélevé le 15 du mois de : ..... 2018



36, avenue du Président Wilson  
94234 CACHAN CEDEX

### AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

À retourner dans l'enveloppe jointe, sans affranchir, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

#### Mes coordonnées :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] Ville : .....

E-mail : ..... Tél. : [ ]

#### Mes coordonnées bancaires :

IBAN : [ ]

SWIFT / BIC : [ ]

N° DU COMPTE À DÉBITER : [ ]

Fait à : .....

Signature

Le : .....

Numéro national d'émetteur : **318132**  
Association bénéficiaire : **Le Foyer de Cachan**

**Vos dons au Foyer de Cachan sont récompensés :**  
si vous êtes imposable, vos dons au Foyer de Cachan vous donnent droit à **une réduction d'impôts de 66%** de leur montant, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. **Ainsi, votre don de 30 €, par exemple, vous revient réellement à 10,20 €.** Merci d'en tenir compte pour aider nos enfants !

Votre don au Foyer de Cachan	Votre dépense réelle après déduction fiscale
20 €	6,80 €
30 €	10,20 €
40 €	13,60 €
50 €	17,00 €

Un reçu fiscal du montant total des dons versés sur l'année vous sera envoyé, vous permettant de déduire de vos impôts 66% de ce montant. **Le Foyer de Cachan est une association reconnue d'utilité publique.**



AGRÉÉE PAR Membre du Comité de la Charte, le Foyer de Cachan accepte de se soumettre volontairement au contrôle de cet organisme, qui porte sur le respect des engagements de transparence souscrits.